

APRÈS ART. 29

N° AS1546

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

AMENDEMENT

N ° AS1546

présenté par

M. Davi, Mme Garin, M. Lucas-Lundy, Mme Sandrine Rousseau et M. Peytavie

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 29, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.